

le quotidien
de la Vienne

Centre Presse



16/03/2015 04:34 | Civray | [SAINT MAURICE LA CLOUERE](#)

Éolien: vent de contestation à Saint-Maurice-la-Clouère

Des riverains des zones concernées par un projet éolien se sont manifestés lors d'une réunion d'information organisée à la mairie.



Les contestataires sont sceptiques sur bon nombre d'affirmations présentées par les promoteurs du projet.

LIEGE Jacki

Initié depuis 2009, le projet éolien sur la commune de Saint-Maurice la Clouère est déjà bien avancé (voir notre édition du 10 mars). Mercredi après midi, Thomas Halbert et Verónica Da Cruz, de la société Epuron, tenaient une nouvelle permanence d'information au public dans la salle du conseil municipal, agrémentée de plans, panneaux explicatifs et photos montages de simulation.

"Nous avons suivi la procédure imposée"

En fin d'après-midi, une vingtaine de riverains des zones concernées (la Dultière, la Grange du Puy, la Rochereau, la Malterre, les Rousselières, Gâtine, Plamboux), situées entre la route de Lussac-les-Châteaux et la route de Vernon sont venus crier haut et fort leurs désaccords sur ce projet. Selon eux, il y a un manque d'informations sur le sujet: « *Nous avons été mis devant le fait accompli. Les propriétaires ont signé le bail en 2009 et les lieux d'implantation ont été définis depuis. Les permis de construire vont être bientôt déposés, mais les riverains n'ont pas été consultés.* »

Le représentant de la société Epuron a rappelé que la ZDE (zone de développement éolien) a été définie il y a déjà quelques années: « *Nous avons suivi la procédure imposée et le choix des emplacements définis selon de nombreux critères et d'études environnementales. Le but est d'intégrer les éoliennes dans le paysage avec un minimum de nuisances.* »

D'autres questions ont été posées sur les impacts sonores, visuels, électromagnétiques, fonciers, et sur les retombées économiques pour les collectivités et les signataires de bail. Parmi les riverains, se déclarant éternels oubliés, certains sont fatigués de subir les nuisances telles que la carrière, la ligne très haute tension et maintenant l'éolien. De son côté, Michel Pain, le maire, estime que certaines personnes font preuve de mauvaise foi: « *Je regrette que les principaux contestataires ne se soient pas manifestés plus tôt. Nous ne les avons jamais vus aux réunions publiques et conseils municipaux dédiés au projet éolien et à son évolution.* »